



FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL
DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE
Commission « Lois du Jeu – Appels »

- CIRCULAIRE 11.02 JUILLET 2010 -

HORS JEU ET FAUTE COMMISE AU PREALABLE

Un joueur de l'équipe A est en position de hors-jeu. Un de ses partenaires lui envoie le ballon. La situation est telle que le joueur de l'équipe A va être sanctionné si le ballon lui parvient. Toutefois, pendant la trajectoire du ballon, un joueur de l'équipe B manie délibérément le ballon ou bien frappe un adversaire avant que le joueur de l'équipe A soit réellement en situation d'être sanctionné par l'arbitre :

- l'arbitre doit arrêter le jeu,
- appliquer éventuellement la sanction disciplinaire appropriée,
- reprendre la partie en sanctionnant le joueur de l'équipe B qui commet une faute.